

MOPLÉS ou Montboulles, Morlais, ville de Basse-Bretagne
 de l'ancien diocèse de Trégu, confinant à celui de Léon dans
 lequel étoit située la paroisse de St. Martin, ainsi
 qu'une grande partie des fauxbourgs, c'est maintenant le
 Chef-lieu d'une sous-préfecture du Département du Finistère,
 Diocèse de Quimper. Le nom qui a prévalu en Breton,
 suivant l'usage actuel, est Montboulles ou Montboulès. M.
 Deric, dans son Histoire Ecclésiastique de Bretagne Tom. 2. p. 28.
 prétend qu'on l'appelloit autrefois Montrelais, et en donne une
 étymologie qu'il tire à son ordinaire du Celtique de Bulles,
 qui se prête à tout ce que l'on veut, et qui ne veut pas la
 peine d'être réfutée. Le S. G. au mot Morlais, dit qu'il étoit
 écrit Monttre-lies dans un Dictionnaire Gothique dont il avoit
 vu un fragment. pour moi, il me semble que ce nom n'est autre
 chose qu'une corruption du nom Lat. Mons-relaxus, Montis-
 relaxi, dont il a été facile de faire Montrelais ou Montrelas
 et puis Montboulès, mais je suis persuadé qu'avant d'avoir
 subi cette altération, le nom que l'on donnoit à cette ville
 étoit Morles, je l'ai vu écrit de même, en caractères gothiques,
 au coin d'une maison qui forme l'angle entre la Rue du
 Mus, et la Rue ou petite place qu'on appelle Le Lavé. Ce nom
 est vraiment Celtique et s'explique d'une manière satisfaisante,
 sans être réduit à torturer le sens ou les paroles, pour les
 ajuster à tel ou tel système; ici il n'y a seulement pas une
 lettre à changer, puisque Morles est composé suivant
 l'ancienne méthode, de Mōs, Mōs, et de Ses, près ou proche;
 ce qui veut dire près de la Mer; en effet la Mer remonte
 la Rivière jusqu'à la ville, il est évident qu'on ne pourroit
 guères choisir un nom plus significatif, puis qu'il indique
 la position de cette ville. Les francs l'ont conservé dans Morlais
 ou Morlais, et on ne l'a pas échangé ou défiguré dans l'autre nom.

Latin Morlaum, qu'on lui a donné également. Mais cette
 ville, qui paroît fort ancienne, a-t-elle porté quelque autre
 nom dans l'Antiquité? Si l'on s'en rapportoit à Marlian,
 ce seroit le Port Stalioean ou Saliocan de Stolomée,
 (Portus Stalioeanus ou Saliocanus) que D'Argentré place
 à Roscoff; mais ces deux auteurs se sont également
 trompés. D.S. a beaucoup mieux déterminé la position de
 ce port, qui n'est plus qu'une Rade foraine entre la pointe
 de St. Mathieu de fine terre et le Conquet, et qui a
 conservé en bre. le nom de Port Liogan. Voyez l'article
 Liogan de ce Dictionnaire. M. Deric, dans son Histoire
 Ecclésiastique de Bret. Tome 1. pag. 56 a adopté à cet égard
 l'opinion de D.S. et l'Éthymologie qu'il en avoit donnée.
 M. M. Baudouin Meison-Blanche, et E. Johanneau, dans Les
 Mémoires de l'Académie Celtique Tome 4. p. 279 et 406 finissent
 par reconnaître la même position, la même Éthymologie et
 la correction proposée par D.S. dans le texte de Stolomée,
 mais sans lui en faire honneur. D'après tout cela il est
 manifeste que Morlaix ne sauroit être le Port Saliocan.
 La ville de Morlaix est-elle la même que l'ancienne
 Yorganium, dont Stolomée a fait mention, qu'il dit être la
 Capitale des osismiens, et que la Table dite Ptoleméenne,
 ou de Peutinger, désigne sous le nom de Yorgium? il y auroit
 bien plus de probabilités en faveur de cette opinion, adoptée
 par quelques auteurs; mais je n'en vois point de preuves
 assez décisives, quoique je ne partage du tout pas l'opinion
 de ceux qui jus qu'ici ont assigné un autre emplacement à
 Yorganium. Et dans ses Remarques sur la carte de
 l'ancienne Gaule, au mot osimii, dit que leur ville capitale
 nommée Yorganium dans Stolomée, Yorgium dans l'itinéraire

Romain, puis Osismii dans la notice de l'Empire, est la place que Bertrand D'Argentré appelle encore aujourd'hui Corzquaudet, c'est-à-dire Cité ancienne, qui a été ruinée il y a long-temps, je ne rapporterai point ici les reflexions qu'il ajoute au même endroit sur la division partielle du païs des Osismii et sur la division générale de la Bretagne, parcequ'elles ne me paroissent pas fort justes. je remarquerai seulement que D'Argentré n'a parlé qu'en passant de Yorganium, sans dire un mot de sa position, c'est dans le 1.^{er} Liv. de son Histoire, page 9 recto. Et bien loin de placer Yorganium, Capitale des Osismiens dans l'endroit indiqué par Samson, il y place Sexobii capitale des Sexobiiens, encore ne l'affirme-t-il pas d'une manière positive, mais d'après d'anciennes traditions, en se servant de cette tournure Les Bretons disent &c. il ajoute que le Siège Episcopal de cette ville fut rétabli depuis par le Roi Néomane, non pas au premier lieu de Sexobii, mais environ 2000 pas de là, en un val qui s'appelloit Trecoz, dont la ville a pris le nom de Santreguer. Hist. de Bret. Liv. 1.^{er} p. 65. verso. ainsi tous les rapports que la Ville du Corzquaudet pouvoit avoir avec Yorganium, c'est quelle étoit située comme celle-ci au bord de la Mer, et que son nom composé de Corz vieille, et Keraudet, Cité, désigne que c'étoit une ancienne cité, mais sans laisser aucune trace qui puisse la faire reconnaître pour la Capitale des Osismiens. au reste cette Etymologie que D'Argentré, D. Morice, et D. B. nous ont donnée de Corzquaudet, vaut beaucoup mieux que celle qui nous en a été offerte par M. Deric et le S.^{ic} G. Voyez Corzquaudet et Keraudet cidessus. Cambry, dans son Voyage du Finistère, Tom. 1. pag. 199. avance que le Citoyen Corret de la Tour d'Auvergne a fait imprimer une brochure dans laquelle il prétend que la Ville de Carhaix, Keraes, ou Ker-ahès est le Chef-lieu des Osismiens; c'étoit, à son avis, le Yorganium ou Yorgium de Strabon, de Ptolémée, de Pithéas, de Pomponius-mela, &c. à la page suivante, Cambry.

dit qu'Aëtius, Gouverneur des Gaules, Général de Valentinien 3^e;
 est le fondateur de Carhaix, Suivant le Citoyen Cornet, dont
 les recherches sont si précieuses. . . voilà en peu de lignes
 deux opinions différentes qu'il attribue au Citoyen Cornet, dont
 il avoit mal lu la brochure. Celui-ci convenoit seulement que
 Keraes avoit été regardé par plusieurs Historiens de ce siècle,
 comme le Chef-lieu des Osismiens, connu sous le nom de
 Yorganium, &c. mais il ajoute qu'on n'apperçoit dans l'opinion
 de ces Savans aucune raison d'y déferer: il est vrai que M.
 Cornet adoptoit, ainsi que M. Ogée, l'opinion qui attribuoit à
 Aëtius la fondation de Carhaix; mais il étoit ridicule à M.
 Cambry de prêter en même temps à M. Cornet deux opinions
 contradictoires, qu'il est impossible de concilier: En effet si
 Aëtius a été le fondateur de Carhaix, il est évident que cette
 ville n'existoit pas avant lui; et si elle n'existoit pas
 encore, on ne peut pas concevoir que des Géographes plus
 anciens en aient parlé, d'où je conclus que Carhaix n'étoit
 pas le Yorganium des anciens Géographes, ou qu'Aëtius n'en
 fut jamais le fondateur, peut-être même ces deux opinions
 sont-elles également éloignées de la vérité; et dans mon
 particulier, je n'adopte ni l'une ni l'autre, quoique M. Cornet
 insinue que Keraes avoit été regardé par plusieurs Historiens
 de ce siècle, comme le Chef-lieu des Osismiens, connu sous le
 nom de Yorganium, je ne connois que M. Deric qui ait émis
 cette opinion, ainsi qu'on le voit dans son introduction à l'Hist.
 Ecclesiast. de Bret. Tom. 1. p. 59. & suiv. il l'a encore soutenue avec
 chaleur dans la question à résoudre, qu'il a mise à la tête du 3.
 Tom. de la même Hist. si il me paroît qu'il réfute assez bien
 le système de M. Ogée sur la prétendue fondation de Keraes
 par Aëtius; mais il me semble en même temps que la prétention
 d'attribuer Yorganium à Carhaix n'est guères mieux étayée, puisque

La plupart des raisons qu'il allègue ne consistent que dans des
 Etymologies plus que suspectes, uniquement tirées de Cellique de
 Bullet. il tire de la Table de Scatinges une induction qui mériterait
 peut-être plus d'égard. Si l'on ne sçavoit d'ailleurs que Scatinges
 n'a jamais eu de part à la Table qu'on lui attribue; Si M. Deric
 lui-même n'avoit pris soin de nous avertir (p. 60. du 1^{er} Tom. déjà
 cité) combien la Table Théodosienne est peu sûre dans l'assignation
 aussi bien que dans des vrais noms de lieux. au surplus Voyez Mes. Remarques
 les nombres sur Kact. a. h. e. Mais si Carhaij ne peut être l'emplacemnt
 de Yorganium, Morlaix y conviendrait-il mieux? c'est ce qu'il
 s'agit de discuter maintenant, et sans trancher une question
 où je suis forcé de suspendre mon jugement; à la vue des
 raisons qu'on peut alléguer pour et contre, je me bornerai à
 faire quelques réflexions sur le système des auteurs qui
 ont adopté l'affirmative, et je laisserai à quelqu'un de plus
 hardi ou mieux éclairé que moi le soin de prononcer
 en dernier ressort. M. Boudouin Maison-Blanche, dans un
 Extrait de ses Recherches sur l'Armorique et les Armoricains
 anciens et modernes, inséré dans les Mémoires de l'Académie
 Celtique, Tom. 3. p. 197 et suivantes, parle succinctement de Morlaix,
 qu'il croit être de Yorganium des anciens, dénomination
 contrastante avec celle de Dourdu, baie située au bas et à côté
 de la rivière. Dans un autre Extrait du même ouvrage, inséré
 dans le 4^e Tom. des Mémoires de ladite Académie p. 274 et suiv.
 M. Boudouin est moins décifif; il n'ose assigner d'une manière
 positive l'emplacemnt de Yorganium; il flotte au hazard entre
 deux points différents qui sont à 5 ou 6 lieues de distance,
 entre Morlaix et l'île de Bas. Voici ses propres termes:
 „ La Capitale des Osismiens étoit Yorganium, ou par abréviation
 „ Yorgium: la position est très controversée; un examen approfondi
 „ ne permet de la placer qu'à l'île de Bas ou à Morlaix, à
 „ cause du Mot Vos qui entre dans la composition de son nom,

Et désigne une ville maritime en ja crois aussi que ce devoit être une ville maritime; mais en quel quel endroit de la côte qu'elle ayt été située, elle eut toujours été maritime. L'incertitude où il est entre l'île de Bas et Morlaix ferait croire que son examen n'est pas encore suffisamment approfondi; d'ailleurs, comme il ne nous donne aucun motif qui ait pu déterminer son opinion soit en faveur de l'un ou de l'autre de ces deux endroits, il nous réduit à la nécessité de la croire sur parole, ou d'en chercher nous-mêmes les preuves, or pour ce qui concerne l'île de Bas, les auteurs qui en ont parlé ne font aucune mention de ville en cet endroit, point de vestiges ou de ruines qui l'indiquent. Les seules ruines dont il y soit question sont celles du monastère que St. Paul Aurélien y avoit établi et qui fut détruit ensuite par les Normands. cette île n'étoit point un emplacement commode pour y bâtir une capitale, puisqu'il ne s'y trouvoit pas d'eau douce; il n'y a donc rien qui puisse appuyer l'opinion de M. Baudouin, à l'égard de l'île de Bas, si ce n'est qu'il y a un canal entre l'île et la terre ferme, où il y a un bon mouillage pour les bâtiments qui s'y réfugient quelquefois pour se mettre à l'abri de la tempête ou de s'en servir ce canal a l'air de servir comme de bade au petit port de Broscoff. cette ville paroit avoir été un peu plus considérable autre fois, mais on ne lui connoît pas d'autre nom, quoique Jean Villani et d'Argentré l'aient prise pour le port de Saliccan dont on a déjà parlé; il ne paroît pas quelle ait jamais eu le rang de capitale; si cela avoit été, il y a apparence qu'on en auroit conservé quelque souvenir, puisqu'il n'y avoit pas un grand intervalle entre la décadence de l'empire où l'on connoissoit encore Vorganium, et le temps de saint Paul Aurélien qui vivoit dans le 5^e siècle; il est même probable que si l'île de Bas ou Broscoff avoit été la capitale des orismiens,

c'est S. Pol
de Léon que
Villani prenoit
pour Saliccan

560.

Le Siège Episcopal y eut été établi plus tôt qu'à Léon; et cependant il n'en fut rien; au contraire Roscoff n'a jamais été considérée que comme un faux-bourg dépendant de Léon; il n'avoit ni foire ni marché ni parroisse; il n'avoit, qu'une Succursale dépendante de Léon; quelques auteurs tels que Albert Le Grand, D'Argentré, Le P. G. et autres prétendent que Léon s'appelloit autrefois Osismos. Le Citoyen Cambry, dans son voyage du Finistère, Tom. 1. p. 76. dit que Casar la nomme cité des Osismiens; nos légendaires, occismos. Si tel avoit été le nom de la ville de Léon avant l'invasion des Romains, l'Analogie d'osismos avec celui d'osimii auroit singulièrement favorisé l'opinion de ceux qui l'ont prise pour la capitale des Osismiens; et l'on auroit pu croire qu'osismos et Yorganium n'étoient qu'une seule et même ville sous deux noms différents, ce qui n'est pas sans exemple; mais le seul acte qui donne à Léon le nom d'occismos, est une charte d'Alain Fergent, que D'Argentré a insérée en entier dans son Histoire, et dont quelques Critiques ont même contesté l'authenticité. D'ailleurs M. Baudoüin passe avec tant de rapidité sur osismos ou occismos, qu'on ne sçait s'il veut parler d'une ville, ou seulement du territoire occupé par les Osismiens. Laisant donc osismos de côté, je sçiens à Yorganium. on a vu qu'après un examen approfondi, pour en déterminer la position M. Baudoüin hésitoit encore entre l'île de Bas et Morlaix; je sçiens de démontrer qu'il n'y a guères d'apparence que cette capitale ait jamais été située à l'île de Bas, Reste à sçavoir si on peut la placer à Morlaix.

il est certain que la situation de Morlaix offre plus d'avantages, de commodités, de ressources, pour l'emplacement d'une capitale qu'on n'en trouveroit à l'île de Bas;

Et s'il est vrai que Morganium ait existé sur l'un de ces deux points, je dirais que c'est à Morlaix, cette opinion n'est pas dénuée de fondement, elle a même en sa faveur assez bon nombre de probabilités; je ne dissimuleroi cependant pas qu'elle ne puisse être combattue par des probabilités ou des raisons contraires. Mais qui le croiroit? M. Baudouin place Morganium à Morlaix; et M. Baudouin fournit aux critiques un des plus forts arguments qu'on puisse opposer à cette opinion. En effet il circonscrit tellement le territoire des Osismiens qu'il l'essore d'une part entre la pointe de St. Mathieu jusqu'à la pointe de St. Gobaum, du côté du Couchant; et Morlaix où il bornoit ce même territoire au Levant, ainsi, dit-il, son étendue cadre parfaitement avec celle du diocèse de Leon érigé par Childébert. (Voyez le Sommet des Mémoires de l'Académie Celtique, p. 378.) On voit au même endroit qu'il réserve les diocèses de Tréguier et de St. Brieg pour les Lexobiens et les Curiosolites, mais si on admettoit la démarcation du territoire des Osismiens telle qu'il l'établit ici, il doit paroître fort extraordinaire qu'il place la capitale de ce peuple précisément à l'extrémité de son territoire, sans égard aux inconvénients qui pourroient en résulter pour les autres parties non moins importantes, qui par cet éloignement excentrique se trouveroient privées de secours en cas d'invasion ou de danger. Et en releguant la capitale dans cette extrémité du pays, elle ne pourroit pas avoir les environs dans sa dépendance, ce qui contredit ses principes, puisqu'il nous apprend à l'occasion de quiberon, Bourgneuf, Ponche, que dans tous les siècles, les villes principales eurent leurs environs. 3.° en plaçant cette capitale en point de contact avec

les Lexobiens, il expose les uns et les autres à des
 Démêlés qu'il étoit facile de prévoir. 2.^o Ce qu'il y a de
 plus extraordinaire encore & de plus inconcevable, c'est
 que d'après les limites qu'il a assignées à ces deux
 peuples, la capitale des Osismiens se trouve placée
 sur le territoire des Lexobiens, puisque l'ancienne
 ville de Morlaix, non plus que la majeure partie de
 ses faubourgs, n'ont jamais fait partie du diocèse
 de Léon, si l'on s'arrête à son système; & il n'est
 pas naturel de croire que la capitale dont il s'agit
 consistoit seulement dans la moindre partie des faubourgs
 d'une ville tout-à-la-fois étrangère & limitrophe. Si M.
 Baudouin y avoit plus mûrement réfléchi, il est vraisemblable
 qu'il auroit cherché ailleurs l'emplacement de Vorganium,
 capitale des Osismiens; ou qu'il auroit du moins rectifié son
 système géographique, & qu'au lieu de rogner impitoyablement
 le territoire de ce peuple, il lui auroit donné un peu
 plus d'extension, sans s'asservir trop scrupuleusement
 au Diplôme de Childébert, mais que seroient devenus
 alors ses chers Lexobiens? au reste M. Baudouin
 n'est pas le seul auteur qui ait cru que Morlaix étoit
 le Vorganium des anciens, c'étoit aussi l'opinion de
 S. avant Camden, & je m'imagine que cette autorité en
 vaut bien une autre: or voici les propres termes dont il
 s'est servi dans l'abrégé de la Bretagne, tels que D. B.
 les rapporte au mot Genet, ci devant. *Moritinum Armoricae
 oppidum, quod nunc Morlaix, Ptolemao & praesens Gallis
 Vorganium, sive Morganium (M enim & A consonantes*

Sapius hac in lingua translantur) Dici observari, et
 unde quaso nisi à mari? Et hac etiam nostra Morganuc
 tota est maritima: mais quelque grande que soit l'autorité
 de Camden, il n'est pas infallible, et D. P. observe au même
 endroit qu'il y a une difficulté au sujet de Morlais pour
 Morgan, c'est que le Géographe place celui-ci sur l'extrémité
 occidentale de l'Armorique jusqu'au promontoire Gobic, de
 qui nous parlerons, dit-il au mot Siogan. En effet, sur Siogan,
 il rapporte un passage de Ptolomée, qu'il traduit ainsi: et les
 plus éloignés qui confinent avec le Promontoire Gobic sont
 les Osismes. dont la ville est Vorgan. Si cette difficulté étoit
 bien sérieuse, on seroit forcé de s'envoyer Vorganium à la
 pointe occidentale de l'Armorique; mais à la bien considérer
 elle est très facile à résoudre, puisque le Géographe dit
 seulement que les Osismiens, dont la ville est Vorgan,
 confinoient au promontoire Gobic, sans indiquer en
 aucune façon la position particulière de Vorganium, il ne
 s'ensuit donc pas que cette capitale fût située précisément
 à cette extrémité; il suffit qu'elle fût dans leur territoire;
 et l'on ne manque pas de marge, puis qu'indépendamment
 de la pointe occidentale, sur laquelle on est peu d'accord,
 la plus part des Géographes et des Historiens y compren-
 nent non-seulement le Diocèse de Léon, mais encore
 ceux de Tréguier et de V. Brieuc, Endont qu'en plaçant
 Vorganium à Morlais, cette capitale des Osismiens se
 seroit trouvée à peu près au centre de leurs possessions
 littorales sur la Manche, sans parler quant à présent
 de celles qu'ils avoient sur l'Océan, comme je l'ai
 démontré ailleurs. Voyez id. La petite difficulté que

564

D. P. trouvoit dans les expressions trop vagues de Ptolemée ne sauroit donc infirmer l'opinion de Camden, quoique la même opinion ne puisse se concilier avec le système géographique de M. Baudouin; celui-ci a reconnu que la ville de Horganium étoit maritime, à cause du mot Vor qui entroit dans la composition de son nom, c'étoit aussi l'opinion de Camden et j'y adhère également; mais lorsqu'il dit que cette dénomination est contradictoire avec celle de Dourdu, qui signifie Eau Noire, j'en infère qu'il a pris la seconde partie du composé Morgan ou Horgan, pour Can, blanc, brillant, &c. je croirois plutôt que c'est pour Can, Canal ou Chenal ou bras de Mer, et de fait la mer remonte à Morlaix jusqu'à la ville, ou bien Morgan auroit la même origine que le Nom de l'héréditaire Pélage dont on a parlé ci-devant aux mots Gheneil et Morgan, qui étoit son vrai nom et qui a été traduit par Pelagius et Marigana, car Mor signifie Mer, et Gan Naissance. En effet on peut dire qu'une ville semble naître de la mer, lorsqu'elle est baignée de ses eaux; je crois que c'est là le sens de Camden, en se servant de Morganne possessif de Morgan, ~~qui naît~~ qui naît de la Mer, ou qui a la mer sur ses bords, c'est à dire maritime; et j'ai déjà remarqué sur Morgan que ce nom et celui de Morles sont analogues pour le sens, puisque celui-ci signifie près de la mer. De plus un de mes compatriotes, ancien Lieutenant de vaisseau m'a assuré avoir vu une vieille carte marine ou un Portre voisin de la Rivière, situé du côté de Ploujean, et qui s'apperoçoit en montant de la Rade au quai de Morlaix, étoit désigné sous le nom de Portre Morgan; Mais comme j'ai déjà remarqué que Morgan peut signifier

aussi Canal de Mer, et que toute cette côte est
entrecoupée de semblables canaux, on a pu désigner
ainsi un tertre voisin d'un Canal quelconque, sans avoir
précisément en vue celui qui conduisoit à Vorganium.
Morlaix est une ancienne ville des plus considérables
de la province de Bretagne. Et Vorganium ou Morgan
devoit être aussi une ville considérable, puisqu'on la
représentait comme la capitale des Osismiens. Les Gaulois
étoient dans l'usage de donner les noms des peuples
qui avoient concouru à leurs expéditions et ceux de
leurs villes aux colonies et aux villes qu'ils fondaient
dans les pays qu'ils avoient soumis ou découverts. Et
de même que les Gwennet ou Venetes (Veneti) avoient
donné leur nom au pays de Gwynet (Yenedotia, Yenedota)
de la grande Bretagne, et à la Venetie (Venetia)
aujourd'hui le pays de Venise, en Italie, de même les
Osismiens avoient pu donner le nom de Morgan à une
ville de Sicile aujourd'hui ruinée, mais connue des anciens
sous le nom de Morgantium, analogue à Vorganium. Il n'y
avoit pas moins d'analogie dans la situation respective
de ces deux villes, puisque l'une et l'autre étoient près
de la mer, à l'embouchure d'une rivière; ce qui convient
également à Morlaix et à Morgantium. Cette dernière
étoit entre Catane et Syracuse, vers l'embouchure du
Simeto, aujourd'hui le Giaretta.

Malgré tout ce que j'ai dit de favorable à l'opinion de
ceux qui placent Vorganium à Morlaix, je n'oserois
affirmer ce fait d'une manière positive, surtout s'il est
bien avéré que Vorganium, située au pays des Osismiens
étoit réellement leur ville capitale; car outre les objections

que j'ai déjà faites contre le système de démarcation de
 territoires de M. Baudouin, système d'après lequel on ne
 pourroit admettre l'identité qu'il a voulu établir entre
 Morganiun et Morlaix, je ne me dissimule pas qu'on
 pourroit former encore beaucoup d'autres objections contre
 cette identité prétendue par exemple, lorsque les Evêques
 venoient annoncer l'évangile à un peuple quelconque, c'étoit
 ordinairement dans la capitale qu'ils établissoient le Siège
 Episcopal, c'est ce qui est arrivé à Nantes, à Rennes, &c. &c.
 et quoique Morlaix ait été éclairé de bonne heure des
 lumières de la foi, on ne peut pas citer un seul Evêque
 de Morlaix: il est vrai que quelques légendaires ont
 avancé que Drennalus, Disciple de Joseph d'Arimathie,
 passa de la grande-bretagne dans la petite, qu'il aborda à
 Morlaix; qu'il en convertit les habitants, mais ils ajoutent en
 même temps qu'il en partit bientôt pour aller planter la
 croix à Lexobie (Keraudet, Gheaudet ou Cor gheaudet) où
 il établit son Siège. Si cette narration étoit aussi véridique
 quelle paroit apo cryphe, elle favoriseroit l'opinion de ceux
 qui placent Morganiun au Cor gheaudet, dans l'hypothèse de
 ceux qui, comme Samson, étendent la domination des
 osismiens sur toute cette côte jusqu'à St. Briene et au delà.
 Mais que cette histoire soit vraie ou fautive, il est
 toujours certain que Morlaix n'a jamais eu de Siège Episcopal,
 tandis que la ville de Leon, quoique moins considérable en
 avoit un, circonstance qui favorise l'opinion de ceux qui la
 regardent comme la capitale des osismiens, dans le territoire
 desquels elle étoit véritablement située; qui du nom de ce
 peuple l'appellent Osismos ou Osissimum, et prétendent que

c'est la même que Vorganium sous un autre nom, Si c'est
 vrai que Vorganium fut la Capitale des Osismiens. D'après
 la plus part des Géographes et des Historiens la ville d'Is,
 Kas-is, Corisopitum étoit aussi dans le territoire des
 osismiens, et le même raisonnement qu'on vient de faire en
 faveur de ceux qui placent Vorganium à Osismor pourroit
 encore s'appliquer à la ville d'Is, et l'on trouveroit trouvoit
 plusieurs autres motifs pour prouver que c'est celle-ci qui
 étoit la même que Vorganium, ancienne Capitale des
 osismiens. La difficulté que D. B. opposoit à l'opinion de
 Camden, qui placoit cette ville à Morlaix, n'auroit pas lieu
 ici, puisque la ville d'Is étoit beaucoup plus voisine de
 la région ou du point indiqué par Ptolémée; puisqu'elle
 étoit si considérable, que la tradition lui comparoit la
 ville de Paris, et nous assurait, ainsi que les Légendes,
 que le Roi Grallon y tenoit sa cour, y faisoit sa
 Résidence ordinaire avant qu'elle eût été submergée.
 Morlaix n'a jamais eu ces avantages ordinairement
 attachés aux villes capitales: Elle n'a jamais eu de Siège
 Episcopal, et depuis la réunion des divers peuples de
 l'Armorique sous la domination d'un seul, Elle n'a
 jamais été la résidence de la Cour, quoique plusieurs
 Souverains aient successivement habité différentes villes,
 au nombre desquelles il s'en trouve quelques unes qui
 sont moins considérables que Morlaix: il ne faut pas
 s'en étonner; Morlaix n'étoit point de leur ancien
 Domaine. Elle avoit appartenu jusqu'au 13. Siècle aux
 Vicomtes de Leon qui en firent alors cession aux Ducs de
 Bretagne. Ceux-ci eurent un hôtel ou maison de plaisance

Dans l'un des faux bourgs de Morlaix et un Parc hors de la ville. Son emplacement se nomme encore le Parc au Duc, et pour ce qui est de la maison, ils la donnèrent ensuite aux frères Prêcheurs, plus connus sous les noms de Dominicains et de Jacobins, qui en firent un Couvent. Mais ces Ducs ne firent jamais leur résidence ordinaire à Morlaix, ils n'y demeurèrent que momentanément, en passant, ou pour y prendre le divertissement de la chasse, de même que les derniers Rois de France alloient de temps à autre au château de La Muette. De tout ce qui a été dit, il résulte que la véritable position de Yorganium est encore un problème que le défaut de Monuments historiques Géographiques &c. ont empêché jusqu'ici de déterminer d'une manière positive; aussi n'ai-je pas eu la présomption de la fixer. Et je me suis contenté de proposer mes doutes sur les systèmes contradictoires des divers auteurs qui ont traité cette matière. Voyez encore Yorganium cirapris.

La ville de Morlaix a été souvent prise, pillée et saccagée par les Anglais, mais le fort qu'on appelle le Château du Fauveau, que François 1.^{er} permit aux Bourgeois de cette ville de construire sur un Rocher à l'entrée de la Rade, la garantit depuis ce temps des incursions de l'ennemi on y faisoit autrefois un commerce considérable, et on lui donna pour Armoiries D'Azur, au Navire Equipé Dor, aux Voiles éployées D'Argent, mouchetées D'hermines, avec cette devise, qui a donné lieu à quelques plaisanteries grossières, mais qui faisoit allusion à son nom: S'ils te Mordent, Mor les.

on y comptoit avant la révolution une Eglise Collégiale, appelée Notre Dame du-mus, fondée en 1295 par Jean, 2^e du nom, Duc de Bretagne, son Chapitre étoit composé d'un prêtre et de six Chanoines, cette Eglise a été vendue et démolie, et le Clocher, qui étoit l'un des plus beaux monuments d'architecture que l'on pût voir en ce genre, s'est écroulé trois piecures parvoises. St. Mathieu; St. Martin; St. Melaine La première de ces Eglises est conservée avec titre de parvoise; La seconde, à titre de Succursale, et la troisième, à titre d'Oratoire, on y voyoit aussi un couvent de Dominicains; ceux des Recollets, des Capucins, et des minimes étoient hors ville il y avoit également des Carmélites, et des Bénédictines du Calvaire, dont les Couvents ont été supprimés. Des ursulines, qui sont rentrées dans le leur. Les filles de St. Thomas, qui desservient l'hôpital général y ont été rétablies, et les Sœurs de la charité, dites Sœurs grises qui avoient été dispersées, y ont encore un établissement. il y avoit une juridiction Royale et des traites. La juridiction Royale de Lannemeur y avoit été réunie. il y existoit aussi une juridiction Consulaire établie par Lettres patentes du Roi Charles IX datées de 1566. tout cela est remplacé aujourd'hui par un Tribunal de 1^{re} instance, un Tribunal de commerce, et un juge de Paix. Le Citoyen Cambry, dans son Voyage du Finistère est tombé dans quelques méprises à l'égard de Morlaix; et quand il a parlé des allées et des bois de l'ancienne abbaye du Relec, qui s'étalent un peu

570.
 plus loin Sur le rivage, il faut entendre les allées et les
 bois du couvent des Recollets de Cuburien quand il a
 parlé du clocher de St. Mathieu, il vouloit parler de
 celui de Notre-dame-du-mus, Et La Rade ou Baie de
 Morlaix s'appelle toujours Anles al Lenn (ce qui signifie
 La moitié de L'étang ou de la piece d'eau, apparemment
 parce qu'elle contient à peu près en longueur, la moitié de
 L'espace qui se trouve entre le fort du Saureau, qui
 est à l'entrée de cette baie et La ville, mais cette
 Baie est différente du Port Saliccan ou Port Liogan,
 comme on la dit plus haut, et comme D. L. la démontre
 au mot Liogan Dans La Notice des Ecrivains les plus
 connus de La Bretagne, il parle ainsi de L'abbé de
 Boisbilly. L'abbé de Boisbilly étoit de Morlaix, homme
 plein de délicatesse et d'esprit, fit des vers avec la facilité,
 L'incorrection et les grâces Des Chaulieu, De Chapelles et
 De Bachaumont. ils n'ont point été recueillis. on connoît
 à Paris La lettre de L'abbé de Boisbilly Le Contrôleur, il expliquoit
 de la manière la plus vraisemblable L'histoire des
 onze mille vierges fondée Sur une erreur de nom.
 Ces vierges étoient deux Ursule et undecimille. Leur
 Nom écrit en Latin fit la source de la fable créée
 dans nos Martyrologes: ursula et undecimille Virgines.
 j'ai connu L'abbé de Boisbilly, Titulaire de L'abbaye
 du Tronchet, ordre de S. Benoit. C'étoit, il est vrai un homme
 d'esprit, mais L'explication ou la conjecture que lui prête
 Cambry, relativement à St. ursule et aux 11000 vierges, n'est
 point de son intention, puisqu'on la trouve aussi dans Morey.

MORLIVET Pâle, Blême, Sivide. Davies n'a point ce mot composé de Mors, Mer, et de Liva, coloré. Et c'est proprement ce qui est de la couleur de l'eau de la mer, c'est-à-dire verdâtre ou bien de la couleur que prend dans la mer ce qui est ordinairement blanc, qui tire sur le verd, mais fort pâle. Les Bretons d'Angl. donnent à glais, verd, la signification de Pallidus, et nomment Plynlin, ce qui est pâle, à la Lettre, couleur de plomb.

R. Ses P. P. M. et G. ont également omis ce mot, quoiqu'il soit fort adité au Sens que D. P. lui donne de Pâle, Blême, Sivide, Pallidus, Plumbeus, Sividus. Il est composé, comme il le dit fort bien de Mors, la Mer, et de Liva, participe passif de Liva, Colores, qui entre de même dans les Composés Dislivet, Décoloré, et Drouclivet, Malcoloré au reste les Bret. de ce païs, aussi bien que ceux d'Angl. donnent à glais, la signification de verd, Bleuf et pâle, et même celle de plombé; ils disent aussi Staret, de couleur d'étain, ce qui revient à peu près au Plynlin des Gallois; au lieu de ce composé, nous disons en deux mots Siou ploum, mais il est fort probable que c'est de ce Plyn, en construction Plyn, que les franç. ont fait leur blême, ainsi que D. P. l'a reconnu sur Blong.

MORLIVIT. Selon un vieux Diction est un Biset, oiseau, espèce de pigeon. Mais les chasseurs et pêcheurs Bretons de ce pays assurent que c'est un oiseau de Mer: Et le P. G. veut que ce soit celui que l'on appelle en franç. de ces côtes maritimes, un chevalier, qui va par troupe, et fréquente la mer: Et que Morlivit l'anne est une Bécasse.

de Lande: pl. Morlividi: il s'ensuivroit de là que Morlivit
seroit la Bécasse en général: ce nom est composé de Mor,
la Mer, et de Livit, qui ne m'est connu que par son affinité
apparente avec Liv, couleur, et avec Liv, débordement, inondation:
ceux qui connoissent cet oiseau, m'ont dit qu'il est de la
grosseur d'une grive, et que son plumage est bigarré de blanc,
gris et rouge, et son bec menu et long du travers d'un pouce
et demi: qu'il ne nage point; mais cherche sa nourriture
sur le rivage.

R. Le D. G. n'a point le mot Biset; sur Bécasse, il ne
met que G. effelecq, pl. qeffeleques; et je n'ai jamais
entendu nommer la Bécasse autrement. Voyez Keffellec
ci devant. Sur Chevalier, ou Grand Chevalier, ou Plusieurs de
mer, oiseau plus grand qu'un pigeon, il met Clugeal 408,
qui signifie Perdrix de Mer, pl. Clugiry 408: pour le petit
chevalier, oiseau de mer, plus petit qu'un pigeon, il met
ingued, pl. ingueded, et Chilpyon, pl. Chilpyoned. Enfin sur
chevalier d'eau douce, ou Plusieurs de Lande, oiseau, il
met Moullecq, pl. Moullequed, et quoique D. P. le cite
sur Morlivit, je ne vois pas qu'il ait marqué ce nom
nulle part: au reste je crois que c'est au petit chevalier
de mer qu'on donne aussi dans ce pays le nom de
Morlivit, et la description qu'en fait D. P. y est assez
conforme: son nom n'est peut-être qu'une variation du
précédent Morlivit, et peut lui avoir été donné à raison
de son plumage bigarré, où domine le gris sale ou pâle
ou Livide: il peut aussi avoir du rapport à Liv ou Livit,
débordement, inondation, parce que cet oiseau cherche sa
nourriture sur les bords du rivage, après que la mer qui
l'inondoit s'est retirée: il y a plusieurs variétés de ces

oiseaux dont la chair est délicate & de bonne odeur. je me rappelle d'avoir mangé d'une de ces espèces de chevaliers, à pieds rouges, de la grosseur de la bécassine de terre et qui ne lui cédoient en rien pour le goût. ils sont assez communs sur nos côtes.

Morlus,
Veau
Marin.

MORLUS, Brume, Brouillard venant de la mer, et tombant sur la terre. Sing. Morlusen. Davies n'a point ce nom, qui est composé de Mors, & de Lus, & n'exprime rien de plus que le simple Lus, s'élevant de la mer.

Lus est un brouillard, de quelque part qu'il vienne, & Morlus est un brouillard qui vient de la mer. on emploie plus communément les Sing. définis Lusenn & Morlusenn, pl. Morlusennou, quelques brouillards ou certains brouillards de mer. Lorsque ce brouillard mouille et se redout en pluie, on se sert de Morlusenni, espèce de Verbe impersonnel dérivé de Morlusenn; & l'on dit: Morlusenni a ra, il fait du brouillard, le brouillard, le brouillard tombe. S. G. Sur pluie, petite pluie froide accompagnée de brouillard, écrit Luzzenn, pl. Luzzennou; & pluie subite qui vient de la mer, Morluzenn, pl. Morluzennou. ces sortes de brouillards nous dérobent ordinairement la vue du soleil et des astres; & je m'imagine que c'est là ce que Virgile a exprimé par caruleus imbes:

*Sum mihi caruleus Supra caput astillet imbes
noctem hyemamque ferens, et inhorruit unda tenebris.*
Virg. Géorg. Lib. 3. p. 702. & seq.

MORMAN, Homme de Mer. Neutre. c'est un alias du S. G. qui se tire avec raison de Man, Homme et de Mors, Mer; pl. Mormaned. on appelle encore aujourd'hui (dit-il) les paroissiens de Plougoff, dans le Cap. Sirun, Diocèse de Quimper: Mormaned Plougoff, parcequ'ils sont tous classés ici l'on dit au même sens Merdead, pl. Merdaïde.

574

MOR. MARW. Mes. morte, Mare Mortuum, de Mors, Mes. Et
 Marw, Mori, Morie. Voyez Marw Et Marw. 408, Mortesmes
 ou Morte-maree, Maris a stus languidior.

MORMAOUT, Cormoran: ainsi l'écrit le B. Mais on
 prononce Morvaout, comme on le verra ci-après Sur Morvaot.

MORMOUS, Morve, Maladie des chevaux; Et celui qui
 a ce mal, Morveux. Davies n'a rien qui l'accomode ici;
 mais il nous aidera à trouver l'origine de ce mot: il met Mors,
 foetidus, Vapidus, Rancidus &c. Et dans son Diction. Lat. Brete
 Mucidus. Mors. or Mormous est composé de Mors, Et de ce Mors.

Nous avons vu que ce Mors, la Mer, est le primitif de Mes, Meri,
 Et Merice expliqués ci-devant; parce que la mer est la masse
 de toute humidité: Et mors joint à ce mors veut dire Humeurs
 radicale, corrompue ou croupie. Nous aurions pu faire de la
 nos mots Morve, Et Morfondu, le premier pour Norme, Et le
 second pour Morve fondue. Les Bretons changeant M en V
 condonnez, ont pu faire de Mormous, Morvons, comme on
 prononce Morveux, en quelques provinces voisines de Bretagne.
 Voyez Morvons ci-dessus.

Le S. C. Sur Morve, Morve de cheval, Maladie du Poumon
 du cheval, écrit Morf, Morv, Et Norm, pour le Substantif.
 Et pour l'adjectif Morveux, Cheval Morveux, il écrit Morus,
 Et Morfus, Mormous Et Morvons; Et pour les Venner. Morous.
 D. s. peut avoir bien rencontré l'origine de Mormous; en le
 composant, comme il fait de Mors, Mes, ou Masse d'humeurs,
 et du mors de Davies, Mucidus. chez nous on dit Mores,
 que l'on verra ci-après; Et cependant le Substantif primitif
 étoit Morf, Morv ou Norm, comme l'écrit le S. C. l'adjectif
 Morvons ou Mormous ne seroit pas un composé; mais
 un simple dérivé, ce qui n'empêcheroit pas que le françois
 Morve ne tirât de là son origine, aussi bien que Morveux
 Et Morfondu.

MOROUCH, Marsouin, Poisson de Mer, pl. Morouchet. Davies
 met Morhouch, Delphinus. Sic Armos. Et Liber Landavensis il écrit
 en son lieu Arch, Sus, Porcus. G. v. Armos. Houch, Porcus. on voit
 assez que c'est ici un composé de Mors, la Mer, et de cet Houch,
 et que c'est le porc Marin. La question est si le Marsouin est
 la même espèce que le Dauphin. Si on en croit les peintres,
 ces deux poissons sont aussi différents par la figure que
 par le nom.

Le P. G. Sur Marsouin, écrit aussi Morouch, pl. Morouchet.
 R. il observe au même endroit que Marsouin semble venir du
 celtique ou Breton Mar, qui veut dire Mer, et de Souin, jeune
 porc ou jeune Porceau. Voyez Souin ci après. Et D. P. observe aussi
 de son côté que Morouch est un composé de Mors, Mer, et de
 Houch, Porc, c'est donc le porc Marin; mais comme Davies
 traduit Morhouch par Delphinus, D. P. dit que la question est
 de sçavoir si le Marsouin est la même espèce que le Dauphin,
 et que si on en croit les peintres, ces deux poissons sont
 aussi différents par la figure que par le nom on ne peut
 découvrir que les anciens n'aient fort embrouillé l'histoire
 des animaux, aussi bien que celle des plantes par l'inexactitude
 des descriptions qu'ils nous en ont laissées, et par
 l'application qu'ils ont souvent faite du même nom à
 diverses espèces, ou en donnant à la même espèce différents
 noms. C'est peut être aussi la faute des traducteurs qui ont
 pris l'un pour l'autre. Le Marsouin s'appelle en Latin
 Porcus Marinus, Porcellus ou Porculus Marinus, ou Marinus
 Sus, et tous ces noms s'accordent assez avec les noms
 franç. et Bret. Marsouin et Morouch; mais on lui donne
 encore le nom de Turdio, qui peut venir du Celtique Turch,
 verrat; d'autres appliquent ce même nom Turdio à
 l'Éturgeon; il est vrai qu'Éturgeon et Turdio sont

Voyez
 Struc,
 ci après.

576.

avoir quelque rapport étymologique, quoique dans le fait ce soient des poissons d'un genre absolument différent, le Marsouin étant vivipare, et l'Éturgeon ovipare toute leur ressemblance consiste, ce me semble, en ce qu'ils ont, l'un et l'autre, le museau allongé, mais celui de l'Éturgeon l'est beaucoup plus, ce qui lui a fait donner le nom Lat. *Acipenser* ou *Acipenses*, qu'on a pu former du Celtique *Ec, Ek* ou *Awch*, pointe, et de *Pen* ou *Penn*, Tête, ce qui signifieroit Tête faisant la pointe, nom convenable à la figure. Le Marsouin et le Dauphin sont des poissons du même genre, puis que les naturalistes mettent l'un et l'autre au rang des Baleines. tous deux sont vivipares, tous deux ont la chair indigeste et fournissent beaucoup d'huile, ils sont de la même grandeur: ils ont à peu près la même forme; on dit seulement que le Marsouin a la tête plus arrondie, et que le Dauphin se reconnoît à un enfoncement qu'il a entre la tête et le museau. Voyez le Spect. de la nature, Tom. 3. p. 214. Le P. G. Sur Dauphin écrit *Daosin* et *Delphin* ou *Delfin*, ce qui seroit au même; car c'est le nom grec dont les Latins ont fait *Delphinus*. Si cependant le mot Dauphin ou Dauphin étoit ancien et Celtique, on pourroit le composer de *Daou*, Deux, et de *phin* pour *phen*, de *Pen*, Tête, et ce nom lui auroit été donné à cause de cet enfoncement qui lui partage la tête en deux parties, ou qui a l'air de lui former deux têtes; ce qui n'a pas empêché plusieurs auteurs de les confondre, ou de les regarder au moins comme des variétés.

De la même espèce, ils ont en effet les mêmes propriétés, les mêmes habitudes et la même façon de vivre: il ne faut donc pas s'étonner qu'on leur ait souvent donné le même nom: car Davies n'est pas le seul qui désigne Morouch, le Marsouin sous le nom Lat. de Delphinus, Dauphin: un Théologien protestant, Wolfgang Franzius, dans son livre intitulé: *Animalium Historia Sacra*, n'a pas oublié ces Poissons ou ce poisson, puisque c'est tout un pour lui: et qu'il donne à Delphinus le même sens que nous donnons à Morouch et à Marsouin: on en peut juger par son début, où il s'exprime ainsi: *Delphinus vulgo dicitur Porcus Marinus, ein Meerschwein, quia habet rostrum simile porcino rostro, et quia est praepinguis, et abundat lardo.* Dans cette explication de Delphinus, on ne peut méconnaître notre Morouch, puisqu'il le rend par *Porcus Marinus*; et ce qui le confirme encore, c'est le soin qu'il a de le traduire en Allemand, *Meerschwein*, qui est évidemment le même que le franc. Marsouin ou le celtique Morouin; d'ailleurs la description qu'il en fait lui convient aussi bien que le nom qu'il lui donne: le Marsouin s'appelle encore en Lat. *Phocena* ou *Phocena*, et au lieu que M. Pluche, comme je l'ai remarqué plus haut, établit une légère différence entre le Dauphin et le Marsouin, dans la conformation de leur tête, Franzius n'admet qu'une légère différence dans leur grandeur respective, prétendant que celui auquel il donne le nom de *Phocena* est un tant soit peu plus petit: au surplus il met l'un et l'autre au rang des baleines: il fait la même description de l'un et de l'autre, et convient qu'on donne également à l'un aussi bien qu'à l'autre les noms communs de *Porc Marin* et de *Dauphin*. *franz. hist. d. cap. d. p. 44. d.*

Les anciens racontent à l'envi des choses merveilleuses sur la tendresse des Dauphins pour leurs petits, leur attachement extraordinaire non seulement pour les animaux de leur espèce, mais encore pour tous les hommes en général, et particulièrement pour les beaux enfants, ainsi que sur leur extrême sensibilité pour les charmes de la musique. il seroit superflu d'entrer ici dans de grands détails à ce sujet, d'autant que les modernes n'y ajoutent pas beaucoup de foi. ceux qui seroient curieux de les connaître pourrout consulter Hérodote, Alién, Oppien, Solin, Plutarque, Plin, le naturaliste, &c. & celui-ci après ^{avoir} fait mention d'un grand nombre de traits plus ou moins dignes d'admiration, dont il cite les garants, ajoute que toutes ces merveilles rendent croyable ce que l'Antiquité avoit débité sur le compte d'Arion. on prétend que ce fameux Musicien s'étant embarqué, et voyant les matelots disposés à l'égorger pour avoir son argent, obtint la permission de jouer encore unois sur sa Lyre avant que de mourir, et qu'ayant attiré par ce moyen une foule de Dauphins autour du vaisseau, il se précipita lui-même dans la mer, où il fut si bien accueilli que l'un de ces poissons le chargea sur son dos et le transporta sain et sauf jusqu'à terre. Les Dauphins ne jouissent pas actuellement de cette haute réputation qu'ils s'étoient acquise par leurs bienfaits et leur complaisance; cependant ils suivent encore les vaisseaux comme autrefois, mais

comme ils n'ont sauvé personne depuis long-temps. Les
physiciens d'aujourd'hui, moins crédules ou plus sçillards
que ceux du temps passé, prétendent que c'est par
gourmandise plutôt que par amitié pour l'homme
Notre inimitable La fontaine, au lieu de Samudon à
chicane sur l'opinion des anciens, en a tiré un meilleur
parti par l'application heureuse qu'il en a faite dans
sa jolie fable intitulée Le Singe et Le Dauphin. Il
s'exprime ainsi à l'occasion d'un navire qui fit naufrage
non loin d'Athènes:

Sans les Dauphins tout eut péri.

Cet animal est fort ami.

De notre espèce, en son histoire

Plin le dit, il le faut croire. &c.

Voyez le reste de cette fable qui est la 7.^e du liv. 6. p. 80.

Il ne m'appartient pas de décider si les anciens
Historiens ont exagéré de beaucoup la tendre affection
des Dauphins pour les hommes, mais à cela près, ils
ont conservé du moins les mêmes mœurs dont un ancien
Poète nous a tracé la fidèle peinture: ils bondissent de
tous côtés, lancent l'eau qui s'estombe en pluie: tantôt ils
s'élèvent à la surface de la mer, tantôt ils se replongent
dans les abîmes: ils nagent en troupe, jouent et solâent
ensemble, leurs corps s'agitent avec beaucoup de souplesse,
ils rejettent par les narines l'eau qu'ils ont aspirée.

undique dant saltus, multaque aspergine vorant.

Emerguntque iterum, redeuntque sub aq̄ora curtus.

inque chori ludunt. speciem: las, pis, aque jactant

corpora, et acceptum patulis mare naribus efflant.

ajd. Metam. Lib. 3. p. 51.

MOROUS, au pays de Vannes, est le même qu'ici Mormous, je veux dire en ce pays-bas; mais il est un peu raccourci.

R. Ce MOROUS du Dialecte Vennet. signifie donc Mormoux, cheval qui a la Morve: on en a parlé sur Mormous. Voyez-y.

MORS, Sont, tardif, sonnetoux, qui n'agit, ni ne marche vite: on donne cette Epithete, en guise de nom à une espèce de souris champêtre, ou mulot, dont la morsure est venimeuse, et fait quelquefois mourir les bestiaux, ainsi que les paysans le croient et l'assurent. C'est peut-être la raison pourquoy ils ne nomment cette petite bête, que Sente, Mors, n'osant proférer son véritable nom, de crainte que s'entendant nommer, elle ne viant. j'ai déjà parlé ailleurs de cette superstition: on dit aussi Logot Mors, souris Sente; et Kellien Mors, pour la mouche de cheval: et Morzell, ou Morzell, et avec l'article Ar Morzell dérivé de Mors. Le S. Grégoire fait le Sing. Morzen, et le plus. Morzenes. M. Broussel m'a assuré que Mors est l'engourdissement qui empêche de marcher: et cela est confirmé par le verbe Morsa ou Morza, qui en est formé et signifie engourdis, fatigues, Lasses, avoir peine à marcher. De là on dit Morzet est, il ne marche pas assez bien, parcequ'il est fatigué: et Le S. Maunoir l'entend de même: je ne puis rien dire de l'origine de ce mot, si ce n'est qu'il est tout le même que la première partie de Morroll, Marteau, et peut être fait de Mawr, (Voyez ci-dessus Marroll et Meurs) cela me fait

conjectures que la petite bête à ce nom, parce qu'elle tue, ainsi que la Morte, en Latin Martes, de Mars, dit Voissius, quod si mortia Mures, gallinas, aliasque aves necet. Suivant cette Etymologie, Mors au sens de fatigue, et devenu lent à marcher et agir, seroit un substantif devenu adjectif, pour exprimer un animal frapé, battu et comme tué de fatigue: Nous disons aussi Mort, et nos Bretons Mours pour La Mort, et celui qui est mort.

Mr. Nous avons quantité de mots qui sont tout à la fois adjectifs, substantifs et verbes, comme ceux, saout, Gwall, &c. de ce nombre est Mors ou Mory. Comme substantif il signifie proprement Engourdissement, ainsi que l'assuroit Mr. Roussel, en Lat. Torpor, et se prend aussi au sens de Lenteur, Stupéur, paresse, indolence, mais au lieu de ce substantif on emploie assez communément son dérivé Moridighez, qui est l'état actuel ou habituel d'un homme ou d'un animal engourdi, accablé de fatigue ou de lassitude. Le L. G. Suo Engourdissement marque aussi Moridighez, Morzadus & Morzamad. ce dernier auquel il a adapté une terminaison françoise pour multiplier inutilement ses synonymes ne vaut rien du tout, et l'on ne s'en sert jamais. Mors ou Mory, considéré comme adjectif, signifie Engourdi, qui ne peut se mouvoir, se remuer, agir ou marcher, ou qui ne le fait qu'avec peine ou difficulté, et se prend aussi au sens de lent, tardif, pesant, lourd et lourdaut, indolent, paresseux, Torpens, Torpidus. Mors ou Mory, considéré comme verbe est la 2. personne du singulier de l'impératif, et la 3. du sing. du présent de l'indicatif de Morya Engourdir. Et s'Engourdir, Torporom inducere, Torpore afficere, Torpere, Torpescere participe Moryet,

542.

Engourdi, Endormi. Le S. M. a mis Morsa, ne pouvant
marcher; être Erne Mors et eo, il ne peut marcher, il est
Erne. Le S. G. a écrit Morra & Bera Morret,
s'engourdir de Lassitude, et Croupir, comme Croupir
dans l'oisiveté, dans le péché, &c. De Morra s'est
formé le composé Divorra, Dégourdir & le Dégourdir,
Torporam Discutere, Excitese. c'est travailler en pure perte
que de chercher l'origine de nos monosyllabes Celtiques,
puisqu'ils sont simples et qu'ils ne peuvent se décomposer.
bien loin de tirer leur origine d'ailleurs, ils sont eux-mêmes
originaux. ainsi tout ce qu'on peut faire c'est d'observer
leurs rapports, tant avec les mots de la même langue
qu'avec ceux des langues étrangères. Notre Mors ou Morx,
Engourdissement, Etourdissement, Torpeur, Stupéur, inertie,
peut donc avoir quelque rapport à Meurs, en Gallois Mawst,
En Lat. et en franç. Mars, le dieu de la Guerre; à Marzoll
ou Morzoll, Marteau, qui peut en être composé ou dérivé;
avec Morrat ou Morret, La cuisse, &c. &c. mais il paroît
en avoir encore davantage avec le Lat. Mors, La mort,
qui est un engourdissement absolu. Le Mors ne peut ni
se réveiller, ni bouger, ni marcher: il est dans une
inertie parfaite; et le Mors des Lat. peut être le même
mot que celui des Celt.

quant au Mulet, espèce de Rat ou de Souris champêtre,
j'ai bien entendu l'appeler Lögôd-Mors, Singulier
Lögôden-vors, autrement Morsenn, pl. Morsennet, et
le S. G. lui donne aussi les mêmes noms. dans le premier
de ces noms, Mors n'est autre chose qu'une épithète
ajoutée au mot Lögôd, qui signifie Souris, afin d'en
distinguer l'espèce; et le second de ces noms est un

dérivé du même *Mors* ou *Mort*, qui signifie engourdi, Lent, Tardif, parcequ'il est moins vif et moins agile que les Rats ou les Souris domestiques, et qu'il est peut-être engourdi quelquefois dans les grandes rigueurs de l'hiver, mais je ne l'ai jamais entendu appeller du seul nom de *Mors*, je n'ai pas entendu parler non plus de la superstition des paysans qui n'osent proférer son nom, quoiqu'ils aient cette superstition à l'égard de la Belotte, comme on la dit sur Caerwell, et peut-être encore à l'égard de quelques autres animaux mal faisants. au surplus je ne crois pas que la morsure du Mulot soit fort dangereuse: je ne crois pas qu'il attaque le bétail, et il n'est jamais venu à ma connoissance que des bestiaux en soient morts, quoiqu'il soit fort gourmand et fort vorace et qu'il n'épargne même pas les semblables. En effet ils s'entre mangent dès que les vivres leur manquent; sans cela ils multiplieroient trop, puisque chaque femelle fait plusieurs portées de neuf ou dix petits chaque fois. Les Mulots font de grands dégâts dans les campagnes, dans les jardins et dans les semis: ils y dévorent les grains, les fruits, les racines ils se construisent des logements souterrains, qu'ils divisent en plusieurs appartemens, chambres, Greniers ou Magazins qui se communiquent entre eux: ils y établissent leur domicile et y amassent leurs provisions. on les détruit au moyen des pièges, de la fumée, de la vapeur du Souffre; mais pour peu qu'il s'en échappe, ils ne tardent pas à réparer leurs pertes, parcequ'ils pullulent beaucoup. on l'appelle en Lat. *Mus Rusticus* ou *Exiguus Mus*.

Sepe Exiguus Mus

Sub terris positique domos, atque horrea fecit.

Virg. Georg. lib. 1. p.

Dans son trou fortueux le Mulot se tapit.

Traduct. de M. de Sille, p. 71.

MORSE, ou Morce c'est une négative totale, comme en franc. Point du tout, nullement. Voyez ci-dessus le troisième Mör. M. Roussel vouloit que ce fût ce Mör, & la particule Sa, & après cela, je remarque qu'il y a la même affinité entre Morse & Mors, qu'en Latin entre Nec & Nex: on ne voit point cette négative chez Davies.

Le S. N. écrit Morse, point. Le S. G. a omis cette négation, quoique fort usitée chez nous; mais nous nous en servons au sens de jamais dans les phrases négatives, en Latin unquam ou non unquam. Exemple. Ne m'ent hén Gweler Morse, je ne l'ai jamais vu. Ne Zistvois Morse, il ne retournera jamais. au reste j'adhère à l'Éthymologie présentée par M. Roussel, puisque le S. Mör ci-dessus est lui-même une négation.

MORSENN, Mulet, voyez Mors.

MORSILL & Morsuill, vent brûlant, lequel est nuisible aux fruits de la terre, & particulièrement aux fleurs des arbres & il semble que ce soit le même que Morzoll, un peu altéré, que Davies écrit Morzhwyl, le disant pareil en Américain un tel vent est aux fleurs & aux fruits comme le marteau qui les frappe & les fait périr: & parceque les biens de la terre souffrent plus ordinairement au mois de Mars, on nomme la grêle, les marteaux de Mars. on peut cependant composer ce mot de Mör, La Mer, & de Suilla, Rôtir; par la raison que sur toutes ces côtes, le vent de mer est le plus nuisible, surtout aux arbres. Morsuill seroit donc le meilleur.

je crois également que cette dernière Éthymologie, tirée de Mör & de Suilla est la meilleure, ou pour mieux dire la seule qui soit bonne, mais comme l'initiale S se change en Z après Mör, on doit dire Morzuill, de même que Avel Zull, vent brûlant, grillant, ou qui grille. Le S. G. au mot Vent, vent brûlant qui vient du sus-ouest, écrit Morzill. Les abelins donnoient à ce vent

Le nom D'Africus, parcequ'il leur venoit des côtes d'Afrique;
En Breton Le vent de Sud-ouest s'appelle aussi Sulwest et
Morwent. Le vent de Sud-ouest ou Sur-ouest cause de
fréquentes tempêtes, comme le témoigne Virgile:

creberque procellis

Aphricus.

Virg. Aeneid. lib. 1. p. 402.

MORTAIS, Mortaise n'auroit pas sa place ici, si Davies ne
l'avoit pas rangé dans son Dictionnaire, non comme Breton,
et sans l'attribuer à aucune langue; mais en ces termes:

Mortais, Gumphus, casum, (ou Casus) Britannice Rhwyll, et
en son rang Rhwyll, Gumphus, casum, cancelli, & Mortais
ne paroît point en son Diction. Lat-Bret. à ces trois mots
latins; il est vrai que Gumphus n'y est pas; aussi n'est-il pas
lat, mais grec, et ne signifie pas proprement une Mortaise
nos Bretons ne connoissent pas ce nom, ni la chose qu'il
signifie: Les seuls charpentiers franç^s en ont l'usage.
on fait la charpente des villages sans cela.

R.

Le S. G. Sur Mortaise écrit Mortais, Entaille pour
un tenon, Mortex, pl. Mortexyon; et puis Mortex-Stendenn,
pl. Mortexyon-Stendenn; ce qui signifie Mortaise de Penon.
La prévention de D. S. se montre ici à découvert, à quel
propos Davies auroit-il fait article de Mortais sans
l'attribuer à aucune langue? il avance que nos Bretons
ne connoissent ni le nom, ni la chose qu'il signifie; que les
seuls charpentiers franç^s en ont l'usage; et que l'on fait
la charpente des villages sans cela; je ne conçois guères
qu'on puisse faire une croisée de porte sans cela, ni construire
sans cela la moindre barque; il convient ailleurs que le mot
Stendenn, qui marque le Penon, est Bret. or l'un n'est pas
plus nécessaire que l'autre, et l'on n'auroit que faire de
Penon. Si l'un avoit pas de Mortaise ou l'on pût l'introduire
quand D. S. a la phantaisie de rejeter quelque mot de

486.

notre langue, il commence toujours par nous renvoyer au village, comme si cette langue n'avoit jamais été parlée que par des villageois. ignore-t-il que cette langue est la même que celle des Gaulois; que le Commerce et les arts fleurissoient dans les Gaules avant l'arrivée des Romains, avant que les francs fussent sortis des forêts de la Germanie. Etoient-ce des Architectes francs qui avoient bâti leurs villes? Etoient-ce des Charpentiers francs qui construisoient leurs edifices et leurs vaisseaux. il est vrai que les temps sont changés; que la misère extrême où les vainqueurs ont réduit les vaincus a fait perdre à ceux-ci quantité de mots, mais leur seroit-il donc défendu de s'en servir encore, quand leurs maîtres ont eu soin de les leur conserver. je pense donc que nous sommes très bien fondés à revendiquer Mortais ou Mortel, afin de le remettre en rapport avec Steudenn; j'ai lieu de le croire ancien Gaulois ou Celtique; il ne vient certainement ni du Grec ni du Lat. La Langue Latine n'avoit même pas de mot propre pour exprimer une mortaise; puisqu'on est réduit à se servir de *cavus*, qui ne signifie autre chose qu'un creux, une cavité, et qui vient lui-même du Celtique *cau*.

inventusque cavus Bufo. et que plurima terra
monstra ferunt. Virg. Georg. lib. 1. p.

Personne ne dira sans doute que le Crapaud se trouve dans des mortaises; cela seroit trop ridicule. Le Poète Latin dit qu'il se trouve dans des creux; mais le Poète franc qui l'a traduit, trouvant ce terme trop bas, lui en a substitué un autre.

Le Limonde crapaud dans un coin Sassoypit.
Traduct. de M. De Sille p. 71.

MORTEZ, Voyez Morlaix.

MORTUACH ou Mortual, terme consacré pour désigner un acte de décès, un extrait Mortuaire, ce qui concerne la mort. Le S. C. Sur Mortuaire écrit Mortuaich, pl. Mortuaichou Droits Mortuaires, et Mortuaichou & Lyon Mortuaich, Drap Mortuaire ou lieu de Mortuach, on eut pu dire Martach qui eut été plus Breton. En Lat. Mortualis, mortuale, funebri, funebre.

MORU, Morue ou Molue, Norma, Mochua, Poisson de Mer. tous ces noms sont tirés de Mors, Mes, et peut être de u, qui dans quelques dialectes signifie ceuf, il faut que la Morue contienne une grande quantité d'œufs, puisqu'elle se multiplie si prodigieusement: c'est la Manne des peuples du Nord. on en prend dans toutes les mers et sur différentes côtes: mais la grande Pêche qui se fait sur le Banc de Terre-neuse fournit presque tous les marchés de l'Europe et rapporte annuellement plusieurs Millions. Le pl. de Morue est Morued.

MORVANKE'S, Cormoran, oiseau de Mer. pluriel Morvanthes. j'ai appris ce nom de M. Broussel seul, Davies, ni d'autres que j'aie lus, ne l'ayant point: aussi n'est-il pas Breton naturel, mais composé de Mor et de Banc, et marque un oiseau qui fréquente les bancs de sable qui sont sous la mer, et où il fait mieux la pêche, ce qui convient au Cormoran, et à plusieurs autres espèces d'oiseaux de mer. ce nom est féminin par la terminaison.

Cet article est fautive à bien des égards. Le Cormoran s'appelle par tout Mâraout. il en sera parlé dans l'article qui suit. Morvanke est une espèce de Héron dont le

258

plumage est varié de Roux et de blanc ou gris Sale. La couleur brune ou rousseâtre domine sur le dos; La couleur blanche domine sur le ventre pour queter le poisson dont il se nourrit, il se tient volontiers sur les côtes peu fréquentées et sur les bancs de Sable d'où la mer s'est retirée, mais comme il ne nage ni ne plonge il ne va point sous les eaux comme le Cormoran: ces deux oiseaux de différents genres sont communs dans ce païs, et l'on ne peut s'y méprendre. Nous avons encore d'autres espèces de Hérons Voyez Kercheit. à l'égard du nom Breton Morvaot, je ne sçais à propos de quoi D. B. dit qu'il n'est pas Bret. naturel, je n'y vois rien de surnaturel ou d'extraordinaire, c'est le féminin de Morvaot, qui se doit bien pour un banc de mer, ce qui indique très bien les lieux que cet oiseau se plaît à fréquenter; et les deux mots dont il se compose sont bretons l'un et l'autre; car quoique D. B. ait omis de parler de Banc en son lieu, il a reconnu sur Mente qu'il étoit ancien celtique.

MORVAOT ou Morvaot, Cormoran et à la Lettre Mouton de Mer, de quoi je ne vois pas la raison de S. Maunoir met pour pluriel Morvaotet, et c'est l'usage commun; quoique Morvaot soit plus régulier, puis qu'il est composé de Mor, et de Vaot, Mouton, dont le plus est Meot.

Le S. G. sur Cormoran, oiseau aquatique, qui approche, dit-il, de la figure du Corbeau, écrit Morvaud, pl. Morvaud et Morvaudet, il l'appelle encore Morvaot,

pl. Morviny. ce dernier nom signifie Corbeau de Mer, et je vois que les Lexicographes lui donnent aussi en lat. le nom de *Corvus Aquaticus*, Corbeau aquatique, ou *Corvus marinus*, Corbeau de mer ou Corbeau marin; ou *Corvus calvus*, Corbeau chauve. ces deux derniers noms répondent aux noms Bret. Morvan, et Moalvan, dont on a déjà parlé ci-devant; mais il me semble que tous ces noms ont été appliqués mal à propos au Cormoran, qui n'est point du tout pas du genre des corbeaux, et qui ne leur ressemble pas du tout, quoiqu'en dise le S. G. Le Cormoran a les pieds palmés, nage, plonge et vogue sous l'eau avec beaucoup de vitesse c'est un excellent pêcheur. Son plumage n'est pas noir, comme celui du corbeau; mais il est brun, et lorsqu'il nage à la surface de l'eau, on le prendroit pour un mouton, pour peu qu'il soit à une certaine distance, et c'est là vraisemblablement ce qui lui a fait donner le nom de Morvaout, qui signifie Mouton de mer, pl. Morvaoutet. L'homme industrieux a su profiter des talents du Cormoran on en a fait à la Chine d'excellents pourvoyeurs. on les dresse à la pêche, comme nous dressons nos chiens à la chasse, et un seul conducteur commande quelquefois à un cent de ces oiseaux. on leur apprend à lui rapporter le poisson qu'ils prennent, et pour ne pas les laisser succomber à la tentation de le manger, on leur passe un anneau au col, autrement, étant rassasiés, ils n'auroient plus ni ardeur ni courage: c'est ainsi qu'on dresse quelquefois des loutres pour la pêche comme on la dit Sur Doungbi. Voyez le manuel du naturaliste aux mots Cormoran et Loutre.

590. MORVARCH, Cheval marin, Poisson de Mer, et qui broute
 l'herbe ainsi le marque le S. G. qui met pour le pluriel
 Quesecq-ros. c'est un composé de Mór et de March, qui
 signifie Cheval. il s'agit apparemment de l'Hippopotame,
 animal amphibie très commun en Afrique, mais il n'y en
 a pas dans ce païs, et l'on dit qu'il préfère l'eau douce
 à l'eau de mer. Nous avons aussi un petit Cheval marin
 qu'on appelle Hippocampe, qui est fort commun sur les ports
 de mer. Et qui n'est que de curiosité on en trouve assez
 souvent à Brest. il a deux arrêtes sur les côtés, qui paroissent
 comme des cheveux dans la mer. Le devant de la tête et le
 dessus de son col sont couverts dans les mâles seulement,
 de petits filets qui disparaissent quand le poisson est mort.
 on prétend qu'il sort de son ventre un venin dont le
 remède est d'arides du vinaigre, dans lequel on a fait
 mourir une sèche à mesure que l'hippocampe se dessèche,
 on lui fait prendre la figure d'une S. Voyez le manuel du
 Naturaliste

MORVRAN, Corbeau de Mer, ou Mawvran, Grand
 Corbeau. Voyez Morbran, puis que D. B. l'a écrit ainsi.

MORVRECC; à la lettre femme de Mer, ou femme
 Marine, est un des noms que le S. G. Donnoit à la Sirène.
 pl. Morvraquer. c'est un composé de Mór, Mer, et de Gwreg, femme
 de Gout ou Gwre, et ce Gwreg se contracte en greg. Voyez Morgan
 et Morven

MORWAZ, oiseau de Mer, qui est une espèce de Bernache
 c'est à la lettre, oye de Mer, de Mór et de Gwaz, et le pl est
 Morwiz. Davies n'a point ce nom

R. La Bernache s'appelle en Bret. Gardi ou Gardijene lui
 connois pas d'autre nom. Morwaz signifie simplement oye
 de mer, étant composé de Mór, Mer, et de Gwaz, oye, comme
 D. B. en convient. au Sing. le G. se perd en composition, mais

D. S. a mal mis Morwizi pour le pl. il auroit dû dire plutôt ^{591.}
 Morwazi, puisque le pl. de Gwarz est Gwazi; et encore mieux
 Mor gwazi, de même qu'on dit Morgrazhez pour le pl. de
 Mor Greg. Le nom de Norwar peut se rendre en Latin par
 Marinus Antea.

MORVITELLA, Et Moritella, Sommeilles, en Latin Dormitare;
 il est fait en partie de Mor, Sommeil léger; mais Vitella n'est
 inconnu, sinon qu'il est pour Mithella, ou Bitella, duquel on
 ne trouve aucuns vestiges dans les deux dialectes bretons.

Le mot, qui auroit dû être placé avant Morwan, est de
 même que Moredi, un verbe fréquentatif dérivé de Mōri,
 Sommeiller; S'assoupir ou être assoupi. Le B. G. écrit
 Morvitellat, Dormir profondément, et suivant D. S. c'est
 Sommeilles, ou Dormir d'un Sommeil léger. ces deux Sens
 ou ces deux manières de s'entendre ne s'accordent guères,
 cependant l'explication de D. S. me paroît la meilleure. En
 voici la raison: Le 2. Mōri, comme on la vu plus haut, est
 un Sommeil court et interrompu, on en a fait d'abord
 Mōri et Mōredi, Sommeilles, S'assoupir &c. Et puis le
 fréquentatif Moritellat, Sommeillee-Souvent, S'assoupir
 fréquemment, être dans un état habituel d'assoupissement,
 comme il arrive à ceux qui sont menacés de Lethargie
 ou d'apoplexie ces sortes de personnes n'ont pas toujours
 un Sommeil profond, mais elles tombent souvent dans cet
 état d'assoupissement; et c'est ce qui est exprimé par
 Moritellat, Dormitare, puisqu'il est fait de Mōri, Dormir
 légèrement, auquel on a joint Ellat, terminaison commune à
 la plus part de nos infinitifs fréquentatifs tels que
 Choariellat, Ch'witellat, Suttellat, Droidellat, &c. ensuite
 qu'à la rigueur on eut dû dire Moritellat, au lieu duquel
 on dit Moritellat, en insérant un S au milieu du mot, afin

592. D'éviter l'hiatus ou la rencontre désagréable de deux voyelles, comme cela se pratique souvent en Breton aussi bien que dans les autres langues, sans en excepter le françois, où l'on insère aussi la même lettre en plusieurs occasions, comme lorsqu'on dit qu'y a-t-il, Dira-t-il; au lieu de qu'y ail, Dira-il.

MORZAT, Cuisse partie du corps, depuis le hanche jusqu'au genou, en Latin femur. Davies écrit Morzdwyd, femur, specimen Sic Armas. L'origine de ce mot est le Breton Mors, Lent, Engourdi, paresseux &c. Morzat est donc Engourdissement, ce qui convient plus particulièrement à la cuisse, qui y est plus sujette.

R. D. L. écrit Mors à la Racine, et Morzat au dérivé; mais s'il étoit fidèle à une seule méthode d'orthographe, il seroit beaucoup plus aisé de saisir l'analogie que les mots ont entr'eux, et leur série au lieu éparpillée dans son dictionnaire se trouveroit beaucoup plus rapprochée, en sorte qu'on les placeroit à peu près de suite, au moyen de quoi il seroit facile de les comparer. par exemple s'il avoit écrit Mors, il auroit pu y faire mention de suite du verbe Morza, ainsi que de ses dérivés Morzat ou Morzet, Morzigher, &c. Voyez ci-dessus Mors où l'on a déjà fait mention de quelques uns de ces dérivés, quant au mot Cuisse, le S. M. le rend par Morzat, et le S. G. par Morzed, pl. Diou Morzed; et Morza. Et Diou Morza. Dans ce pays on se sert de Morzed, et pour le duel de Diu Morzed, qui s'est semble assez au composé Diu Morza, d'engourdi, mais pour éviter l'équivoque, on dit souvent en deux mots Diou Morzed, les deux cuisses. S'il s'agissoit d'un plus grand nombre de cuisses, on pourroit exprimer le nom de nombre, en y joignant Morzet, mais si ce nombre étoit indéterminé, on pourroit le servir du pl. Morzidi,

Des cuisses, en général

MORZAVELEC, Morzavelec et Bourzavelec, qui se terminent en Léon par Oc, Grive, oiseau Morzavelec-bras, La grande espèce de Grive dont on dit que le chant présage le grand vent. aussi ce nom est-il composé de Mors, Lent, tardif, et d'Avel, vent, ou Avelac, ventoux. je ne sçais si la ventoux est une des mauvaises qualités de ce volatile; mais je sçais bien que l'on dit par proverbe en franç. Vou comme une Grive: et ce nom Grive, semble venir du Latin Gravis, comme si on vouloit dire Grève. En Latin Turdus grive, diffère peu de Turdus: quant à Bourzavelec, outre que la coutume des Bretons est de mettre souvent B pour M, ceux d'Angle ont un Bors, qui est Hernie, et le tout sçait Hernie, ou bumeur ventoux, ce que les naturalistes peuvent examiner à l'égard de la grive.

Pr. Comme il y a plusieurs espèces de Grives, on leur donne aussi divers noms. Voyez ci-dessus Bondresk ou Bondrask et Drask. Le P. N. au mot Grive écrit Drasq, pl. Drasquet, et Le S. G. Drasq, pl. Drasqed. mais il met aussi Borzevelleg (qui doit être le même que le Morzavelec de D. B. par le changement de S. M. en B.) pl. Borzevellegued. Le S. G. observe que Borzevelleg se dit de la grosse Grive qui mange du Chenevis, dont on a fait cette phrase moitié Latine, et moitié Bretonne

quid quarit Borzevelleg,

in nostro Canabeg.

ce qui veut dire: Grive, que cherches-tu dans notre Chenevière? il renvoie ensuite à Mausis, qui se rend par Miltid ou Miltid. je ne sçais lequel est le meilleur de Morzavelec, Bourzavelec, Morzavelleg ou Borzavelleg, et par conséquent je ne puis décider du mérite des différentes étymologies que D. B. nous en donne; et s'il ne s'accordoit pas avec le S. G. pour donner ce nom à la Grive, je croirois qu'on l'a mal appliqué.

594

Et qu'il pourroit appartenir à quelque autre espèce d'oiseau: tous les auteurs conviennent qu'il y a plusieurs espèces de Grives: D. l. ou mot Drask, dit qu'il y a des grives de rivage, de côte maritime; c'est peut-être ce qui a fait donner le même nom à l'espèce dont il s'agit, puisque Morzavelleg pourroit être composé de Mors, signifiant Mer; cependant s'il y a aussi des Raies de mer, comme il y a des grives de rivage, je m'imagine que ce nom appartiendroit de droit à cette espèce de Raie, étant régulièrement composé de laavelleg, Raie et de Mors, Mer, d'où se forme Morzavelleg, suivant la méthode des anciens. Voyez Savellag.

MORZELLE, ou pays Vennois, est le Muscaud des bêtes. ce mot me paroît corrompu de Muzell, qui est commun en ce pays-ci.

R. D. l. pourroit bien avoir raison à l'égard de ce mot du Dialecte Vennois, qui est inusité chez nous.

MORLEN, poisson dit en françois Diable de mer, et plus communément, Ange de Mer. Le premier lui convient beaucoup mieux; puisqu'il ne veut rien à manger, et est fort vorace: Sa queue est aussi étendue que la tête est large; il a quelque chose de la Raie, mais il ressemble plus à la pie pour la forme de son corps et de sa tête; j'en ai vu un long de huit à neuf pieds. Les pêcheurs de ce pays-ci le jettent sur le rivage pour les corbeaux; parcequ'il détruit le poisson, et n'en veut pas mieux. on le nomme en latin Squatus et Squalina.

ce premier et son dérivé ont bien l'air Gaulois, comme si celui-là étoit formé de Es, et de Cort, Bois, comme qui diroit En-bois; ce qui exprimerait la qualité de la chair dure et insipide et l'usage que l'on fait de la peau, pour polir le bois travaillé. Morzen est composé de Mors, Mes, et de Den, homme, et se changeant en Z. La preuve évidente de cette Etymologie est que le pl. est Mordenz, de Mors, et de Zut, des hommes. on lui donne encore les deux autres pluriels Mordenet et Morzenet, qui sont le même prononcé un peu différemment.

Les P. L. M. et G. ont omis ce composé, qui est cependant en usage, et des plus réguliers. Le L. G. au mot Ange, poisson de mer, dont on tire de l'huile admirable pour les plaies, le rend par Soérec, pl. Soerequed: de l'huile d'Ange, est Soérec: Huile d'Ange à brûler dans un lampion, Goulou Soérec, Morlard; ce qui veut dire: Lumière ou chandelle d'Ange; ou croissance de Mes. mais l'uo Diable de mer, poisson, il ne met que Diant-vos, pl. Dianlet-vos, et de là il est permis de croire qu'il distinguoit l'Ange de mer du Diable de mer, qu'il regardoit comme deux poissons différents, puisqu'il les appelloit de deux noms différents, sans faire mention d'aucun rapport entr'eux. Le manuel du Naturaliste les distingue également, puisqu'il en fait deux articles séparés. il dit, au mot Ange, que cette espèce de poisson de mer se place dans le sable, agite l'eau avec ses barbillons, et que ce mouvement forme un petit courant d'eau qui entraîne les petits poissons dont il se nourrit; que sa chair est peu délicate et ses œufs astringents; et que la peau est propre à polir le bois et l'ivoire à l'égard du Diable de mer,

596

Il remarque que c'est un nom commun à plusieurs espèces
 de poissons. on en voit quelquefois dans les cabinets des Naturalistes
 qui sont armés de dents jusques dans la fossette du col on
 voit sur la tête deux cornes recourbées vers le dos. Sachais
 est très-venimeuse. Les autres poissons de ce nom sont des
 espèces de Raies. Le Diable de mer qu'on pêche en Afrique
 est très-grand... Sa peau est dure et sèche; Sachais coriace,
 et son foie très-huileux. Sur les bords de la méditerranée, on
 donne encore le nom de Diable de mer à la grenouille de mer.
 L'indication de différents poissons sous le même nom, ou
 différents noms appliqués au même poisson nuisent
 également au progrès des connaissances, et jettent un peu
 de confusion dans cette partie de l'histoire naturelle; cela
 n'empêche pas que les Etymologies que D. P. nous donne
 de Squatus, Squatina et Morren ne soient justes. Si le
 poisson qu'il dit avoir vu, et que les pêcheurs appelloient
 Morren, étoit le Squatina des Lat. ce doit être le même
 que les franç. appellent Ange de mer; mais si c'étoit
 le Diable de mer des franç. ce n'est plus le Squatina
 des Lat. D'ailleurs on a vu que le D. P. ne rendoit le nom de
 Diable de mer que par celui de Diable-vor qui signifie la
 même chose; et si les pêcheurs du Conquet donnoient
 le nom de Morren à l'Ange ou au Diable de mer, ce
 qui n'est pas facile à distinguer, malgré la description
 que nous en fait D. P. Les pêcheurs de ce pays-ci entendent
 par Morren, un homme marin, et presque tous disent
 en avoir vu, mais ils ajoutent en même temps que ce
 monstre ne paroît guères que dans les tempêtes ou
 lorsque la tempête est sur le point d'éclater; ensorte que
 cette apparition est pour eux un présage de gros temps.
 Il est certain que s'il existe des Néréides ou des Sirènes,

En Bret. Morgant, ou selon le S. G. Mary Morgant Et
 Morzreg (femme-marine) il doit exister aussi des
 hommes-marins ou des Tritons; je sçais que la plus part
 des modernes rejettent comme fabuleux tout ce que l'on
 a dit des Sirènes et des Tritons, ou les regardent tout
 au plus comme des êtres purement allégoriques, cependant
 les anciens en ont parlé fort sérieusement. Ceux de Sibonne
 députèrent vers l'Empereur Tibère, pour lui apprendre qu'on
 avoit vu et entendu dans une grotte un Triton, tel qu'on
 représente ces monstres marins, Sonner de la conque; Sur
 le même rivage on vit une Néréïde, dont les cris plaintifs
 quelle poussoit en mourant, furent entendus de loin par
 ceux qui habitoient sur ces côtes. Le Gouverneur des Gaules
 écrivit à l'Empereur Auguste qu'on voyoit sur la rive
 plusieurs Néréïdes mortes. Sous le regne de Tibère on vit
 encore plusieurs Néréïdes mortes sur les côtes du même
 païs. Des Chevaliers Romains d'un mérite distingué,
 assurèrent avoir vu sur la mer d'Espagne un homme
 marin, dont la figure étoit parfaitement humaine, qui
 montoit la nuit sur les vaisseaux; ils ajoutoient que le poids
 de son corps faisoit pencher le côté du navire où il étoit
 assis; et qu'il l'auroit fait couler bas s'il y étoit resté trop
 long-temps; il y a vraisemblablement de l'exagération dans
 tout cela, aussi bien que dans tout ce qui a été débité
 successivement dans des temps plus modernes par des auteurs
 crédules et dépourvus de critique; mais d'après les rapports
 que les journaux de 1812 nous ont faits de l'apparition d'un
 homme marin sur les côtes de Bretagne et de celle d'une Sirène
 sur les côtes d'Angleterre, peut-on regarder comme entièrement
 fabuleux ce que les anciens ont dit touchant l'existence de ces
 monstres. La pl. de Morzen est Morzut. Voyez MÔR Et Morgant.

596.

MORZENN, Mulet on appuie fortement Sur les deux M.
De la terminaison, et son pl est Morzennet. il se prononce
autrement que le Morzen de l'article précédent, qui ne
peut faire Morzennet au pl quoique D. B. ait dit qu'on lui
donnoit aussi ce pl. Le nom du mulet, Morzen, est le
Sing. défini de Morz que D. B. écrit ci-devant Morz. Voyez-y.
Morzet,
4. Morzet. **MORZETENN**, Cuissart, Armure de la cuisse, pluriel
Morzetennou. Le S. G. La marque ainsi c'est un dérivé de
Morzet, La Cuisse, de même que de celui-ci vient le Cuissart,
Et ce femur, femorale.

Morzollon,

4. Morz.

MORZOLL, Marteau, Malleus, pl. Morzollion. c'est ainsi
que nous le prononçons, et les S. G. le marquent
de même; Mais D. B. La écrit ci-devant Marzoll, quoiqu'il
ait reconnu au même endroit que son vrai nom étoit
Morzoll. Son Diminutif est Morzollig, pl. Morzollionigou.
Le même S. G. Sur Martel, marque encore Morzoll. Voyez
aussi Marzoll et Marzolla ci-devant. Le S. G. Sur Martelles,
met Morzollia; c'est apparemment frapper ou travailler
du marteau ou avec le marteau: il appelle gens de marteau
ceux qui battent Sur l'enclume, comme Maréchaux,
Chaudronniers, Serruriers, &c. il rend cela en Breton par
le dérivé Morzollol, pour le Sing. Et Morzolleryen pour
le pl. mais le même nom de Morzollol pourroit se
donner également à celui qui fait, qui forge ou qui vend
des marteaux; et la fabrique ou le Commerce de
Marteaux s'appelleroit Morzollarer. Sous ce qui est
de l'origine de Morzoll, voyez ce que D. B. en a dit
Sur Marzoll ci-devant et les Remarques que j'ai
jointes au même article: Morzollie au Ancou, petit Marteau de la Morz.
Monumens de Cambry. p. 264.
MORZVILL, Voyez Morzille.

MOUA. voyez Mousa.

MOUALCH, Merle, oiseau un vieux Diction porte Moulach ⁵⁹⁹
 Merle, le pluriel est Moulchi et Moulcher. Davies Moyalch,
 Et Moyalchyn, celui-ci est le Singulier Merula, Turdus. Sic
 Arum. Moyalchen y Dms, Sans interpretation, mais c'est
 Merle d'au. ce nom d'oiseau peut être composé de Mwy,
 Major, Selon Davies, Mui ou Mui, plus, Selon les autres, et
 de Alch, qui, Selon le même Davies, est en Latin Crates:
 ou de ce même Mwy, et de iach, Dours, mais je ne sçais
 pas les raisons de ces compositions: Si on n'entend pas
 Crates, l'aile de l'oiseau, ce que les Grecs appellent rapois,
 aile d'oiseau.

R Le P. M. dans son petit Diction françois-Bret au mot Merle
 écrit de même Moulach, pl. Moulchi: dans l'autre il met
 pour le pl. Moulchi. Le P. G. écrit Moulach, pl. Moulchy: et
 pour les venet. Moyalch, qui approche bien du Moyalch de
 Davies, pl. Moulhy: il met encore femelle du Merle ou Merlesse,
 Moulches, pl. Moulchedes; et un sam-soulach, pl. Mammou-
 soulach. Dans ce païs nous ne nous servons guères que
 de Moulach pour le sing. Moulchi pour le pl. nous ne
 faisons pas usage du sing. défini Moulchenn, qui seroit
 l'équivalent du Moyalchyn de Davies; et si l'on se sert
 quelque fois du Moulches, marqué par le P. G. c'est
 toujours burlesquement, ou pour rire, de même que les
 françois emploient le mot Merlesse; car ils disent
 ordinairement un Merle mâle, un Merle femelle; et
 pour spécifier cette femelle, les Bret. se servent plus
 volontiers de l'expression indiquée par le P. G. par sam-
 soulach, un Merle-mere, ou si l'on veut une Mere-merle.
 Le genre des Merles produit plusieurs variétés. le plus
 commun dans ce païs est le merle noir. il y en a
 aussi dont le plumage est fauve, surtout sur le ventre. En

600. Afrique, en Savoie, en Auvergne, on rencontre des Merles blancs; et si cette variété est rare, il n'est pas du moins impossible d'en trouver, comme le vulgaire se l'imagine. Le Merle est un des chantres mélodieux de nos bosquets: il est susceptible d'éducation et siffle assez bien les airs qu'on lui a appris, on prétend même qu'il apprend à parler, quand Les merles sont encore jeunes et gras, c'est un assez bon manger, mais les vieux Merles ont la chair dure et sèche. Les Etymologies que D. B. nous présente de Moualch ou Mwialch ne sont peut-être pas tout-à-fait dénuées de fondement; mais comme je n'en connois pas les raisons mieux que lui, je n'ai rien de plus à en dire, je me contenterai seulement de remarquer que Moualch est du genre féminin en Breton, que le franç. Merle est du Masculin et que les Latins le faisoient tantôt masculin et tantôt féminin; puisqu'ils disoient *Merulus* et *Merula*.

Et Merulus modicum tam pulvis concinit odid:

Philomela incerti auctoris, Ex édition. ovid. p. 239.

Vivimus et Merulas poni, Et sine cluna palumbas.

Horat. Satyr. 8. lib. 2. p. 145.

MOUALCHARCHANT, L'oriot, oiseau c'est Merle d'argent, et cela apparemment à raison de la blancheur de quelques unes de ses plumes; comme on la nomme Oriolus, pour Aurzolus, de ses plumes jaunes, cet oiseau est rare en basse-bretagne. L'oriot est, si je ne me trompe, pour L'oriot, ou L'oriot: et en latin *Galbula* n'a que la première lettre plus *qualbula*, mais il est naturellement le diminutif de *Galba*, Avis.

R Le P. G. au mot L'oriot, oiseau de couleur jaune tirant sur le verd, et grand comme un Merle, se contente de le

rendre par Glasnou, qui signifie or verd ou Verd-Dor, pl.
Glasnoued. Voyez ce nom que j'ai inséré cidavant en son lieu
ou reste tout ce que D. L. nous dit ici sur les noms Bretons.
Lat. de cet oiseau paroît naturel et vraisemblable: l'un lui
donne un nom masculin, l'appellant Galbus; et Martial le fait
féminin l'appellant Gallulae.

Galbula decipitur calomnis, et retibus ales,

Surget adhuc viridi cum cadis ura mero.

Martial Epigram. 63. Lib. 13. p. 292.

MOUAR, Mûre, Mouas dreiz, Mûre de ronces, Mûre de haie
Mouas bren, Mûre d'arbre, Bren pour Bren, Bois, Arbre, ce sont
les bonnes mûres. Sing. Mouaren & wren. Mouas, Arbre de mûres,
Mûrier. Davies écrit en son Botanique Mwyas, Mwyaren, Morum
Rubri, Botinum, &c. Et un peu auparavant Morwydd, Morus. Et dans
son Diction. Lat. Bret. Morus, i, Mwyas bren, Mûrier et ailleurs
Mûrier. Sing. Mûrier, Ribulus, Dumeus, potuis Mwyri, à Mwyas &c.
quoique ce nom de fruit puisse venir du Latin et du Grec, il y a
plus d'apparence qu'il est Breton d'origine, comme venant de Mwy,
ou Mui, plus: cette signification convient à la mûre de ronce, et à
la ronce même, qui a la vertu particulière de se multiplier, et de
s'étendre elle-même par reproduction, les extrémités retournant
en terre, et y poussant de nouvelles racines. Le fraisier qui
produit un fruit presque semblable, en fait autant. Les Meuriers
frances ne font point cela, et je crois bien que les Bretons ont
nommé Mouas simplement les mûres en général, et qu'ils les
distinguent par Bren, Arbre, et Dreiz, Ronce; et qu'ils ne connoissent
autresfois que celles-ci on peut remarquer que si Davies a trouvé
Morwydd, qui est composé de Mwyas, et de Gwydd, Arbre, on
peut aussi en faire Morus, mōpor ou mōgor, le même fruit. Du moins
je n'ai pas vu de pareils changements dans le Breton, à celui de
Morum, en Mwyas, ou Muias. Mûrier en bon Breton est celui qui
multiplie.

R. Si. N. dans son petit Diction. françois-Bret écrit Meure fruit de
Meurier. Mouas bren; Meure de haie, Mouaren dreiz, pluriel Mouas.

Muriers, Gueren Mouas. Dans son petit Diction. Brez. franc. il ne met que Mouas, Meuras, Mouaren, Meurics. Le R. G. écrit Meure ou Mire, fruit de Meurics, Mouas-bren (id est Mouas. pren, Meuras de Bois) et pour les Venet. Mouyar-bren. Meure de haies, Mouara, pl. Mouas. Mious-Drez (Mire de ronce) Mouas-garz (Mire de pois) Mouas-louarn, Mire de Renard. Sur Meurics ou Murics, Arbre, il écrit Gueren Youas. Gueren Youar-bren. pl. Guet &c. Et pour les Venet. il écrit Mouyarenn, pl. Mouyareguis, mais je crois qu'il se trompe pour ce dernier mot. Mouyarenn est pour les Venet. le même que Mouarenn chez les autres. il est le sing. défini du primitif Mouas, et se dit d'une seule Mire, ou d'un seul Murics. Son pl. est régulièrement Mouarennou, chez les Venet. Mouarennou, quelques mires, ou quelques Muriers; certaines Mires ou certains muriers; Mais Mouyareguis ou Mouareguis est le pl. de Mouyareg ou Mouareg, qui signifie un lieu rempli de Mires ou plante de Muriers; car Mouareg est le possessif de Mouas. Le mot Mouas est un nom générique servant ordinairement de pl. comme la plupart de ceux de cette espèce: on prépare avec les mires de haie, aussi bien qu'avec les mires d'arbres, un syrop très-utile dans les inflammations, ulcères, ou maux de gorge; il y a deux espèces principales de Muriers; le Rouge et le blanc. Le Murier rouge produit un fruit très-sain, très-agréable, laxatif et adoucissant. Le fruit du Murier blanc n'est pas bon; mais on attache un grand prix à ses feuilles, parce qu'on s'en sert pour nourrir les vers à soie. Le Murier s'élève assez haut; on peut faire des cordes avec son écorce; et son bois est dur, jaune et propre pour les ouvrages de tout. quoique suivant D. L. le mot Mouas puisse venir du Grec ou du Latin, il reconnoît toutefois qu'il y a plus d'apparence qu'il est Breton d'origine, et en donne des raisons fort plausibles; il va même plus loin; puis qu'il connoît que du Morwyd de Daviel, on peut faire de Morus des Latins et de μωρος ou μωγος des Grecs.

Ardua Morus erat, gelido contermina fonte
 ovid. metam. lib. 4. p. 54

